

**féderation  
des services  
publics**

*la*  
**cggt**



**8 DÉCEMBRE 2022**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE**

# **ANIMATRICES, ANIMATEURS TERRITORIAUX**

**nous voulons un véritable service public  
de l'animation en direction des jeunes !  
On ne veut pas le retour des « garderies » !**

**L**a jeunesse est au cœur de tous les programmes politiques, et pourtant : les animatrices et animateurs territoriaux sont confrontés à des effectifs insuffisants, des équipes incomplètes, des mobilités imposées, des conditions de travail dégradées, des locaux souvent inadaptés.

Précarité, contrats bricolés, temps partiels imposés, vacataires surexploités, fonctionnaires bloqués, filière limitée... Les animatrices et animateurs veulent être respectés ! Nous sommes les invisibles sans lesquelles personne ne pourrait travailler... Des invisibles, essentiels à l'épanouissement des enfants !

Notre intérêt, c'est celui des enfants, de leurs parents, donc de nos collectivités. Pourtant, nous devons encore et toujours nous faire entendre :

Pour développer, améliorer, renforcer notre service public de l'animation sociale, culturelle et périscolaire ; pour accueillir les jeunes dans les meilleures conditions,

Pour disposer d'une "tribune" sur le plan national, pour être entendus aussi bien par le gouvernement, nos ministères de tutelle et nos employeurs, nous avons besoin de nous regrouper, d'être plus forts, soudés, solidaires. Il est là le sens du vote CGT.



**FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX,  
VOTEZ CGT!  
LE 8 DÉCEMBRE 2022**

**JE VOTE  
la  
cggt**  
essentielle  
pour nos droits  
pour le service public

Elections professionnelles 8 décembre 2022

## A VOS CÔTÉS, LA CGT S'ENGAGE :

- Pour un taux d'encadrement permettant de rendre un service de qualité ;
- Pour l'intégration dans la Fonction publique territoriale de tous les agents précaires : les temps pleins doivent devenir la règle. Non aux temps partiels imposés, non à la précarité ;
- Avec l'ensemble des territoriaux : pour une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et aucun salaire inférieur à 2000 euros bruts ;
- Pour la garantie d'une évolution professionnelle, avec des formations reconnues nationalement, y compris dans la promotion interne, et avec la refonte des grilles indiciaires ;
- Pour le passage en catégorie B des personnels exerçant des missions d'encadrement ou de direction, et la création d'une catégorie A dans la filière ;
- Pour l'amélioration des conditions de travail, avec des moyens humains, budgétaires, pédagogiques et matériels à hauteur des besoins, ainsi que le respect des temps de pause ;
- Pour la fin des amplitudes horaires démesurées.

**Cette liste n'est pas exhaustive, mais constitue la base sur laquelle la CGT s'engage à intervenir et à agir.**

**Votez CGT le 8 décembre, c'est élire des représentant-es CGT dans les CST, CAP, CCP qui nous défendront au quotidien sur le terrain !  
Votre voix compte : voter CGT, c'est revendiquer, lutter et gagner**

“ Le nombre d'emplois non pourvus dans nos collectivités montre aujourd'hui l'urgence à agir pour améliorer les conditions de travail des fonctionnaires : hausse des salaires, plus de moyens humains et financiers sur le terrain, protection sociale sont autant de chantiers ouverts. La CGT peut et doit conquérir de nouveaux droits, c'est pour cela que j'ai décidé de me présenter sur les listes CGT”

Mehdi, animateur dans le Loir-et-Cher



### JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Courriel : .....

À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)

Tampon du syndicat

Connaissez vos droits  
lisez notre guide  
«Droits des agents»  
en scannant le QR code



**LE 8 DÉCEMBRE 2022**  
**FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!**